

06 JUIN 1980

1041/12.08.02

*cl*

Orchestre BISA  
c/o NSHIMIYIMANA Imocent  
B.P. 409  
KIGALI

Autorisation d'animer  
une soirée à Remera le  
7 juin 1980.

Messieurs,

Suite à votre lettre du 2 juin 1980 dont  
l'objet est ci-dessus émarginé, j'ai l'honneur de vous accorder l'autorisation demandée

Colonel Aloys NSEKALIJE  
Ministre de la Jeunesse  
et des Sports.-





MINISTÈRE DE LA JEUNESSE  
B.P. 1044 KIGALI

Orchestre BISA  
c/o NSHIMIYIMANA Innocent  
B.P. 409  
KIGALI

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Autorisation d'animer  
une soirée à Kigali le  
7 juin 1980.

Messieurs,

Suite à votre lettre du 2 juin 1980  
dont l'objet est ci-dessus élargé, j'ai l'honneur de  
vous accorder l'autorisation demandée.

COL A. NSEKALIJE  
Ministre de la Jeunesse et des Sports

Orchestre "BISA"  
C/O Nshimiyimana Innocent  
B.P.409 KIGALI.-

Kigali, le 2/6/1980

Envoyé par	
en date de	2-6-80
Classement	6052/12 08.02

*Au ministre  
Paris 1000  
5/06/80*



Monsieur le Ministre  
de la Jeunesse et des Sports  
à KIGALI.-

Monsieur le Minsitre,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, l'autorisation d'animer une soirée dansante à l'Auberge de Remera, en date du 07.6.1980.

Dans l'espoir d'une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos sentiments de profonde gratitude.

Pour l'Orchestre "BISA"

